



Bonus

L'assurance des soins complémentaires flexible

- › Vous souhaitez que votre assurance complémentaire prenne en charge, notamment, les frais de médecines douces ainsi que les médicaments hors liste et cela de manière illimitée? Vous souhaitez conserver le libre choix du médecin dans toute la Suisse, sans payer de primes excessives? L'assurance Bonus est faite pour vous!

Bonus vous donne accès à des prestations illimitées, non couvertes par l'assurance obligatoire des soins. De plus, grâce à un système de bonus attractif, elle vous permet de profiter de rabais de primes dès votre souscription ou, par la suite, en fonction des prestations que vous sollicitez.

› Prestations Bonus

En choisissant Bonus, vous bénéficiez de prestations de premier plan, par exemple:

- libre choix de votre médecin dans toute la Suisse;
- médecines douces;
- médicaments hors liste;
- lunettes et verres de contact;
- frais de transport et de sauvetage;
- cures thermales ou de convalescence.

Ces prestations sont soumises au calcul du bonus et à la franchise de Fr. 150.-.

» Mission prévention

Découvrez le détail des prestations de l'assurance Bonus dans la brochure «Groupe Mutuel – Votre spécialiste des assurances Santé».

Une alimentation saine et équilibrée ainsi qu'une activité physique régulière vous préservent de multiples affections. Bonus vous encourage dans ce sens en prenant en charge des prestations de prévention intéressantes, non soumises à franchise et n'influant pas sur le calcul de votre prime, notamment:

- bilan de santé;
- contribution à un abonnement de fitness;
- école du dos;
- deuxième avis médical en cas d'hospitalisation;
- contrôle dentaire annuel.

» Notre système de bonus

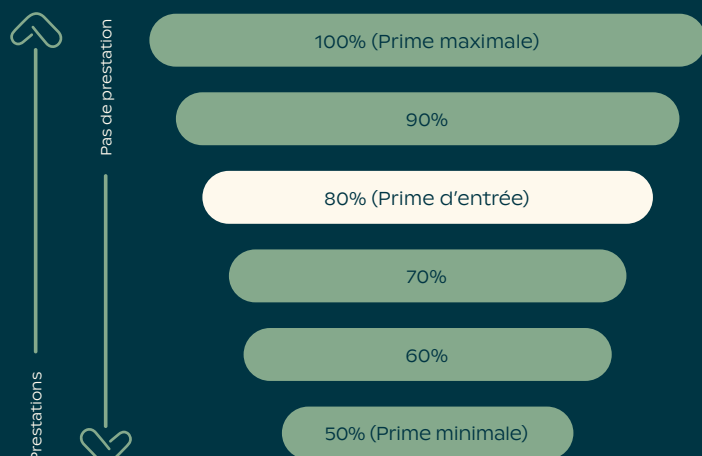
Prime d'entrée: seulement 80%

- Grâce à l'assurance Bonus, vous ne payez que le 80% de la prime totale l'année de souscription ainsi que l'année suivante et bénéficiez de rabais de primes, par la suite, en fonction des prestations sollicitées.
- Votre prime est, par la suite, calculée en fonction des prestations remboursées au cours de la période de référence écoulée.
- Son niveau varie de 10% par an, tout en restant dans les limites définies, soit au minimum 50% et au maximum 100%.
- Votre prime diminuera par palier de 10% en cas d'absence de prestations ou si les prestations que vous avez sollicitées s'inscrivent dans le cadre de la franchise ou de mesures de prévention.
- Dans le cas contraire, elle augmentera de 10%.



» Calcul du bonus

Grâce à notre système de bonus, vous pouvez économiser jusqu'à 50% de la prime!



groupemutuel

Groupe Mutuel Holding SA Rue des Cèdres 5 CH-1919 Martigny 0848 803 111 / groupemutuel.ch

Sociétés de Groupe Mutuel Holding SA: Avenir Assurance Maladie SA / Easy Sana Assurance Maladie SA / Mutuel Assurance Maladie SA
Philos Assurance Maladie SA / SUPRA-1846 SA / AMB Assurances SA / Groupe Mutuel Assurances GMA SA / Groupe Mutuel Vie GMV SA
Fondations administrées par le Groupe Mutuel: Groupe Mutuel Prévoyance-GMP / Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie
Fondation Option Libre Passage / Fondation Collective Open Pension

